

DESSINER SAINT-GERMAIN



**UN VILLAGE
ENVISAGE
SON AVENIR**



Portrait de Saint-Germain en 2020

Le Comité de coordination du plan de développement de Saint-Germain

Renaud Bussières, Marijo Couturier-Dubé, MRC de Kamouraska, Julie Gagnon, Gabrielle Lemarier-Saulnier, Roger Moreau, Jacinthe Thiboutot

Table des matières

| | |
|--|----|
| Table des matières..... | 3 |
| Préambule..... | 5 |
| Volet économique | 6 |
| L'Indice de vitalité économique des territoires ¹ | 6 |
| Les emplois et le taux de chômage | 7 |
| Les entreprises | 8 |
| Les secteurs bioalimentaire et forestier..... | 10 |
| Les faits saillants et les défis | 11 |
| Faits saillants | 11 |
| Volet social..... | 12 |
| La démographie | 12 |
| Le rajeunissement de la population | 13 |
| Les groupes d'âge | 13 |
| La scolarité | 16 |
| Le revenu des ménages | 17 |
| Le logement | 18 |
| La santé | 19 |
| Les équipements et les infrastructures | 20 |
| Les systèmes d'aqueduc et d'égouts..... | 20 |
| L'état de la voirie..... | 20 |
| La salle communautaire et le Chalet des Cabourons | 20 |
| L'internet haute vitesse | 20 |
| Les loisirs | 21 |
| Les fêtes municipales et communautaires..... | 21 |
| Les équipements et infrastructures de loisirs en quelques points..... | 22 |
| La gouvernance et la participation citoyenne..... | 22 |
| Les outils de communication | 22 |
| Le conseil municipal..... | 23 |
| La solidarité | 24 |
| L'importance du bénévolat et des échanges entre les citoyens..... | 24 |
| Le portrait général du mouvement communautaire | 25 |
| La culture et le patrimoine | 26 |
| L'histoire, les bâtiments et les petits patrimoines | 26 |
| Le patrimoine paysager | 27 |
| Les activités culturelles | 28 |
| Les faits saillants et les défis | 29 |
| Faits saillants | 29 |
| Défis..... | 29 |
| Volet environnement physique et protection des ressources naturelles | 30 |
| Position géographique..... | 30 |
| Relief et zone agricole..... | 30 |
| Relief..... | 30 |
| Zone agricole..... | 31 |
| La ressource eau | 32 |
| L'eau potable..... | 32 |

| | |
|--|----|
| Cours d'eau, bandes riveraines et milieu humide..... | 32 |
| La forêt..... | 34 |
| Les régies – Ententes inter municipales..... | 34 |
| Gestion des déchets..... | 34 |
| Service de sécurité incendie..... | 35 |
| Transports et déplacements..... | 35 |
| Réseau de routes et sentiers..... | 35 |
| Transport adapté, collectif, covoiturage et déplacements actifs..... | 35 |
| Les faits saillants et les défis..... | 37 |
| Faits saillants..... | 37 |
| Défis..... | 37 |
| Résumé des faits saillants et défis..... | 38 |
| Volet économique..... | 38 |
| Faits saillants..... | 38 |
| Défis..... | 38 |
| Volet social..... | 38 |
| Faits saillants..... | 38 |
| Défis..... | 39 |
| Volet environnement physique et protection des ressources naturelles..... | 39 |
| Faits saillants..... | 39 |
| Défis..... | 39 |
| Références..... | 40 |
| Annexe 1. Les petits patrimoines de Saint-Germain..... | 2 |
| Annexe 2-Terres agricoles et terre agricole dévalorisée à Saint-Germain..... | 4 |

Préambule

Chargés de la démarche d'animation du plan de développement prévu pour 2021-2031, les membres l'équipe de coordination sont fiers de présenter le portrait actuel de Saint-Germain, résultat de l'analyse des données statistiques décrivant Saint-Germain et du bilan de l'ancien plan de développement réalisé par les membres du comité de développement. Comme les informations qui constituent ce portrait proviennent majoritairement des données du recensement de 2016, vous les verrez complétées de nuances qui tiennent compte de la réalité très changeante depuis ce temps, dont ceux entraînés par les retombées de la COVID depuis un an.

Le portrait de Saint-Germain comprend les volets économique, social et environnemental. Chacun des trois volets ouvre sur des faits saillants et des défis à relever. Le résumé de ces faits et défis se retrouve à la page 38.

La consultation auprès de la population est la prochaine étape à réaliser en vue de connaître sa vision et ses priorités qui détermineront le prochain plan,

Bonne lecture du portrait,

Jacinthe Thiboutot

A handwritten signature in black ink, reading "Jacinthe Thiboutot". The signature is written in a cursive style with a large initial 'J'.

pour l'équipe de coordination du prochain plan de développement

Volet économique

L'Indice de vitalité économique des territoires¹

Lors de l'élaboration du dernier plan de développement de Saint-Germain, l'« indice de développement économique », autrefois utilisé par Statistique Canada, en était un de développement favorable. On pouvait y lire: « **L'indice de développement** de la municipalité était de 1,47 en 2006 alors qu'en 1996, il se situait à -1,43. Cet indice permettait de mesurer, selon sept variables socioéconomiques, la vitalité économique du milieu. [...] » Les variables économiques étaient : le taux d'évolution de la population d'un recensement à l'autre; le taux de chômage; le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus; le pourcentage du revenu provenant de paiement de transfert gouvernemental; la proportion de la population des ménages à faible revenu; le revenu moyen des ménages; le pourcentage de la population de 15 ans et plus n'ayant pas de diplôme du secondaire.

Depuis 2006 « **L'Indice de vitalité économique des territoires** » est utilisé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Ce nouvel indice est la moyenne géométrique des variables normalisées des trois indicateurs suivants, pour la période de 2002 à 2016 :

- Le taux de travailleurs de 25 à 64 ans (indicateur MARCHÉ DU TRAVAIL);
- Le revenu total médian des 18 ans et plus (indicateur NIVEAU DE VIE);
- Le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur 5 ans (indicateur DÉMOGRAPHIQUE)

Un indice négatif signifie que la localité accuse un retard en matière de vitalité économique par rapport à la plupart des localités québécoises alors qu'un indice positif indique le contraire. Le positionnement de l'indice d'une municipalité est possible au moyen du rang quintile des municipalités qui est « la répartition des territoires en cinq groupes égaux selon la valeur de l'indice de vitalité économique. Le premier quintile représente les territoires les plus vitalisés sur le plan économique, alors que dans le cinquième quintile, on trouve les territoires les moins vitalisés.² »

L'Indice de vitalité économique le plus récent, publié en décembre 2018, est établi à partir des données du recensement de 2016 de Statistique Canada.

Au Québec, sur les 1,164 municipalités locales, communautés autochtones et territoires non organisés (TNO) pour lesquels l'indice a été calculé, 578 affichent un indice négatif, en somme une municipalité sur deux. La plupart des municipalités ayant un indice négatif se trouvent à l'est du Québec. Tel qu'illustré au Tableau 1, l'indice est négatif pour la MRC de Kamouraska, quoiqu'en augmentation de 2002 à 2016, passant de -4,7689 en 2002 à -3,5664 en 2016. La MRC se situe au 4^e quintile. De son côté, la municipalité de Saint-Germain connaît une légère baisse de 2002 à 2016, enregistrant respectivement les indices

positifs suivants : 0,6285 et 0,3916. Saint-Germain se situe au 3^e quintile et se classe au 562^e rang des 1164 municipalités du Québec.

Tableau 1 : Indices de vitalité économique des territoires des municipalités du Kamouraska et de la MRC du Kamouraska pour les années 2002, 2014 et 2016

| Indice de vitalité économique 2002, 2014 et 2016 - MRC de Kamouraska | | | | | | |
|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| Municipalité | 2002 (rang MRC) | 2014 (rang MRC) | 2016 (rang MRC) | Variation 2014-2016 | Variation 2002-2016 | Rang quintile 2016 |
| Kamouraska | 1,0222 (3) | -4,9918 (15) | -2,4427 (12) | 2,5491 | -3,4649 | 4 ^e |
| La Pocatière | 1,052 (2) | -2,7183 (9) | -1,9674 (11) | 0,7509 | -3,0194 | 4 ^e |
| Mont-Carmel | -7,8101 (15) | -8,19 (17) | -7,0786 (16) | 1,1114 | 0,7315 | 5 ^e |
| Rivière-Ouelle | -6,2 (14) | -3,541 (13) | -3,1972 (14) | 0,3438 | 3,0028 | 4 ^e |
| Saint-Alexandre-de-Kamouraska | 1,5677 (1) | 8,5406 (1) | 8,13 (1) | -0,4106 | 6,5623 | 1 ^{er} |
| Saint-André | -2,2453 (8) | 0,9541(3) | -1,6703 (10) | -2,6244 | 0,5750 | 4 ^e |
| Saint-Bruno-de-Kamouraska | -4,3961 (12) | -4,0853 (14) | -1,0262 (7) | 3,0591 | 3,3699 | 3 ^e |
| Saint-Denis-De La Bouteillerie | -0,6612 (6) | -1,2362 (8) | 1,4438 (3) | 2,6800 | 2,1050 | 3 ^e |
| Sainte-Anne-de-la-Pocatière | 1,052 (2) | -0,3547 (5) | 0,6408 (4) | 0,9955 | -0,4112 | 3 ^e |
| Sainte-Hélène-de-Kamouraska | -3,3171 (10) | -0,3905 (6) | -1,0514 (8) | -0,6609 | 2,2657 | 3 ^e |
| Saint-Gabriel-Lalemant | -10,1475 (16) | -6,0397 (16) | -8,9143 (17) | -2,8746 | 1,2332 | 5 ^e |
| Saint-Germain | 0,6285 (4) | -3,3683 (12) | 0,3916 (5) | 3,7599 | -0,2369 | 3^e |
| Saint-Joseph-de-Kamouraska | 0,2148 (5) | 2,4629 (2) | 5,2365 (2) | 2,7736 | 5,0217 | 2 ^e |
| Saint-Onésime-d'Ixworth | -2,4978 (9) | -2,9875 (10) | -0,9023 (6) | 2,0852 | 1,5955 | 3 ^e |
| Saint-Pacôme | -1,6563 (7) | -0,9635 (7) | -2,8685 (13) | -1,9050 | -1,2122 | 4 ^e |
| Saint-Pascal | -3,3713 (11) | 0,0638 (4) | -1,6309 (9) | -1,6947 | 1,7404 | 3 ^e |
| Saint-Philippe-de-Néri | -6,1609 (13) | -3,1277 (11) | -5,2543 (15) | -2,1266 | 0,9066 | 4 ^e |
| MRC de Kamouraska | -4,7689 | -4,4549 | -3,5664 | 0,8885 | 1,2025 | 4^e |

Les emplois et le taux de chômage

Saint-Germain compte 195 personnes actives âgées de 15 ans et plus lors du dernier recensement (2016). Statistique Canada classe les emplois selon le « système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) ». Les catégories « agriculture, foresterie, pêche et chasse » et « soins de santé et assistance sociale » sont celles où le nombre de citoyens actifs de 15 ans et plus est le plus élevé, respectivement 40 et 35 personnes.

Tableau 2 : Répartition de la Population active de Saint-Germain, âgée de 15 ans et plus, selon Industrie – Système de classification des industries de l’Amérique du Nord (SCIAN) 2012³

| Secteurs | Nombre de personnes |
|--|---------------------|
| Agriculture, foresterie, pêche et chasse | 40 |
| Construction | 20 |
| Fabrication | 25 |
| Commerce de détail | 10 |
| Transport et entreposage | 10 |
| Services d’enseignement | 15 |
| Soins de santé et assistance sociale | 35 |
| Arts, spectacles et loisirs | 10 |
| Services d’hébergement et de restauration | 20 |
| Autres services (sauf les administrations publiques) | 10 |
| Administrations publiques | 10 |
| Tous les secteurs | 195* |

18 % de la population active travaille à domicile, comparativement à près de 11 % pour l’ensemble de la MRC de Kamouraska, tendance qui a probablement grandi dernièrement. En tout, 115 personnes ont un lieu de travail fixe. De ce nombre, 80 se déplacent à l’intérieur de la MRC et 25 se rendent à l’extérieur du Kamouraska pour le travail.⁴ On remarque qu’aucune donnée n’est inscrite au recensement 2016 quant aux personnes travaillant à Saint-Germain ou à l’extérieur de la province (ces données n’incluent pas les travailleurs à domicile et ceux sans adresse de travail fixe). Pour des raisons de confidentialité, les données inférieures à 5 ne peuvent pas être inscrites. Selon le recensement de 2016, le taux de chômage à Saint-Germain est de 10,5 % comparativement à 6,9 % pour le territoire du Kamouraska. Il est impossible de disposer de données plus récentes. Ce taux a dû être volatile depuis, devenu très bas avant la pandémie, compte tenu du contexte de pénurie de main d’œuvre, pour remonter ensuite.

Les entreprises

Le bottin des ressources de Saint-Germain présente les entreprises de Saint-Germain par secteurs d’activité. On y retrouve quarante entreprises ou d’entrepreneurs offrant divers services à la population.

Bien qu’il n’y ait pas de commerce de proximité dans le village, Saint-Germain compte tout de même 25 entreprises offrant divers services ainsi que le bureau de Poste Canada qui est toujours présent au village. Les conditions liées à son maintien se transforment; il importe d’y veiller. Depuis quelques années, on constate la création de « très petites entreprises » de services. Soins de santé, enseignement, travaux à forfait tant dans le secteur agricole qu’en entretien paysager et déneigement, communication, garderie et

* Les données sont arrondies au cinquième, il est donc normal que le total des données présentées au tableau ne corresponde pas précisément au nombre indiqué (195).

animation sont quelques exemples des services développés à Saint-Germain.⁵ Des entreprises des secteurs de la restauration, de l'hébergement, de la construction, du transport et de la culture ont également émergé.

Tel que mentionné dans le Volet social (p.28), une nouvelle entreprise unique dans la région a ouvert ses portes au public à l'été 2019 : Le Cirque de la Pointe Sèche. Cette entreprise qui rayonne déjà dans toute la province s'ajoute à l'offre culturelle de la région tant pour les gens d'ici que d'ailleurs. Elle complète le développement amorcé de la Pointe Sèche par la ferme le RAKU, les Jardins de la Mer et l'entreprise Le Racoin; elle viendra aussi nourrir celui du cœur du village par le changement de vocation de l'église.

De plus, la Coop des Champs (Volet social p.20) offre un service d'accueil et de rafraîchissement au Chalet des Cabourons depuis l'été 2018. Ainsi, les marcheurs de Saint-Germain, de la région et de l'extérieur ont la possibilité de se ravitailler grâce aux produits cultivés et transformés par les membres de la Coop.

Le développement économique de Saint-Germain repose sur le développement de services à la personne, de proximité, culturels et bioalimentaires. Cette couleur propre au milieu crée une interrelation entre les citoyens et les entrepreneurs ainsi qu'une synergie favorisant le développement économique et social de Saint-Germain et des alentours.

Partant, les locations de logements par la plateforme payante Airbnb augmentent à Saint-Germain comme ailleurs dans le Kamouraska et le monde. Jusqu'en 2019, ce type de logement était considéré comme un logement privé sans aucun supplément de taxes pour hébergement touristique. Depuis le 1er mai 2020, un nouveau règlement provincial sur les établissements d'hébergement touristique est en vigueur. Tel que mentionné sur le site Internet de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ), « **ce règlement introduira une nouvelle catégorie « Établissements de résidence principale » qui permettra la location touristique dans une telle résidence. Les exploitants de cette nouvelle catégorie d'établissement devront s'enregistrer auprès de la CITQ pour obtenir, sous certaines conditions, un numéro d'établissement qui devra être affiché dans toutes leurs publicités. [...]** ». ⁶ Adopté en décembre 2020, l'article 81 du Projet de loi 67, reconduit la compétence des municipalités à délimiter les zones où les résidences principales ne peuvent pas être louées à court terme. ⁷ Ces nouvelles conditions baliseront la croissance de ce type de location qui, bien qu'elle soit recherchée, peut être préoccupante si elle poursuit sa progression au détriment de l'occupation du territoire par des résidents permanents.

Les secteurs bioalimentaire et forestier

Au premier rang de l'emploi des germainiens, le secteur bioalimentaire regroupe l'ensemble des activités liées à la production agricole, aux pêches, à la transformation des aliments et boissons, au commerce des aliments et le développement des bio-ingrédients actifs et aliments fonctionnels.

À l'instar de la région et du territoire de la MRC, le secteur bioalimentaire constitue une part importante de l'économie et du développement de Saint-Germain. En effet, selon les données du Profil de l'industrie agricole de la MRC de Kamouraska publié par le MAPAQ en 2020, le secteur bioalimentaire représentait 3 M \$ de revenus pour Saint-Germain. Sans qu'elles soient quantifiées à l'échelle de Saint-Germain, il est possible d'affirmer que ces revenus, additionnés aux emplois de ce secteur, ont un impact direct, indirect et induit sur l'économie régionale.⁸

Toutefois, certains enjeux fragilisent cette force du territoire qui sont :

- L'acquisition et l'accapement des terres par des non-résidents;
- La surenchère du prix des terres et leur accès difficile, voire impossible, à la relève apparentée ou non-apparentée;
- La non-disponibilité de petites superficies qui pourraient être mises en culture.⁹

Les types de productions agricoles sont de plus en plus diversifiés à Saint-Germain. On compte en effet 14 entreprises¹⁰ dans ce secteur dont les productions sont les suivantes¹¹ : production laitière, bovine et porcine, culture traditionnelle et biologique de céréales, légumineuses, oléagineux et autres grains, fourrage, vignoble, pommeraie, maraîchers biologiques, cueillette d'algues, de plantes sauvages de bord de mer et transformation de produits céréaliers.

De ces entreprises maraîchères ou de cueillette, certaines vendent directement aux consommateurs. Ce contact direct entre le producteur et le client est une valeur ajoutée pour eux deux et pour l'économie locale et régionale. L'achat de proximité n'est cependant pas possible pour certains types de productions, dont la transformation et la vente se font à l'extérieur de la région.

On compte aussi sur le territoire deux entreprises de production forestière situées dans la partie est du rang Mississipi. Leurs activités sont intrinsèquement liées à la protection du paysage.

Les faits saillants et les défis

Faits saillants

- L'Indice de vitalité économique positif;
- Plusieurs petites entreprises à Saint-Germain;
- Le Cirque et les petites entreprises de la Pointe-Sèche ;
- Diversité des types de productions agricoles;
- Fermes maraîchères biologiques;
- Le Bottin des ressources;
- La Coop des champs et le Chalet des Cabourons.

Défis

- Le soutien aux entreprises en démarrage;
- L'utilisation et l'entretien optimaux des bâtiments faisant partie du « bien commun » du village;
- L'augmentation de la population.

Volet social

La démographie[†]

Le Québec a connu une croissance démographique de 14,4 % de 1996 à 2016. À l'instar de plusieurs municipalités du Kamouraska et de l'est du Québec, Saint-Germain a été plutôt en déclin depuis ces 20 dernières années. En effet, la municipalité enregistre une baisse de 4,7 % de sa population, soit une perte de 14 citoyens depuis 20 ans. Durant cette même période, la MRC de Kamouraska vit une diminution un peu plus importante de sa population de 9,3 %.

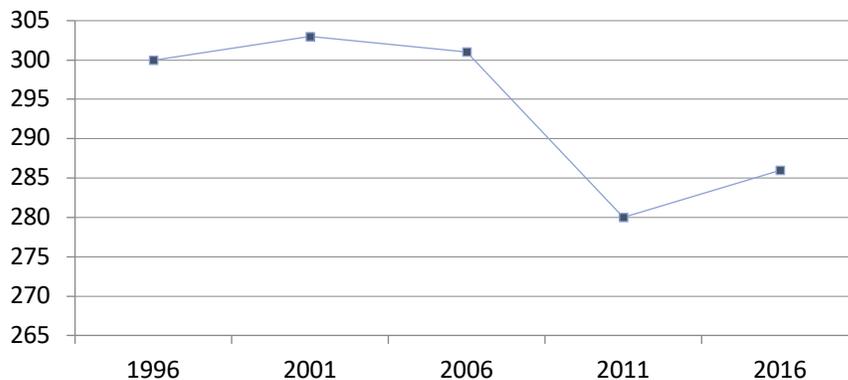


Figure 1 : La variation de la population de Saint-Germain entre 1996 et 2016

La Figure 1 illustre une nouvelle tendance à la hausse à Saint-Germain. En effet, au dernier recensement, la municipalité connaît une augmentation de 2,1 % depuis 2011, comparativement à celle de 3,3 % au Québec et contrairement à la population du Kamouraska qui perd pendant cette même période 2 % de sa population. L'arrivée de nouvelles familles depuis 2018, particulièrement importante depuis la Covid, confirme le concours de migrations interrégionales à l'élargissement de la population de Saint-Germain, phénomène présent depuis les années 1970. En effet, les résidents qui n'étaient pas nés à Saint-Germain constituaient en 1990 41 % de sa population alors qu'ils en formaient 60% en 2018.¹² Cette mouvance explique les caractéristiques démographiques suivantes.

[†] Statistique Canada, données des recensements de Saint-Germain, de la MRC de Kamouraska et du Québec 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016. Il est donc important de noter que les analyses faites dans ce texte en 2021 portent sur des données qui ne seront actualisées que lors du recensement de 2021 et disponibles en 2022.

Le rajeunissement de la population

L'âge médian au Québec a très légèrement augmenté en 10 ans, passant de 41 ans en 2006 à 42 ans en 2016. Au recensement 2011, on notait à Saint-Germain comme au Kamouraska un vieillissement de la population. Entre 2006 et 2011, l'âge médian de la population de Saint-Germain passait de 45 ans à 50 ans. Il est intéressant de voir au Tableau 3 qu'en 2016, Saint-Germain rajeunit et se classe au 6^e rang des municipalités de la MRC de Kamouraska avec un âge médian de 48 ans. Pendant cette même période, seulement deux municipalités de la MRC voient leur âge médian diminué, à l'encontre des municipalités de l'est de la province qui connaissent majoritairement un vieillissement plus rapide que l'ensemble du Québec.

Tableau 3 : Les âges médians des municipalités du Kamouraska lors des recensements 2011 et 2016

| Territoire | Âge médian 2011 | Âge médian 2016 | Variation |
|--------------------------------|-----------------|-----------------|--------------|
| Saint-Joseph-de-Kamouraska | 36,2 | 38,4 | 2,2 |
| Saint-Alexandre-de-Kamouraska | 41,6 | 42,6 | 1 |
| Saint-Philippe-de-Néri | 45,2 | 45,5 | 0,3 |
| Sainte-Hélène-de-Kamouraska | 45,5 | 45,9 | 0,4 |
| Sainte-Anne-de-la-Pocatière | 44,9 | 47 | 3,9 |
| Saint-Germain | 50,3 | 47,7 | - 2,6 |
| Saint-Onésime-d'Ixworth | 46,4 | 48,2 | 1,8 |
| Saint-André | 49 | 50,1 | 1,1 |
| MRC de Kamouraska | 48,2 | 50,2 | 2 |
| Saint-Bruno-de-Kamouraska | 49 | 51 | 2 |
| La Pocatière | 49,1 | 51,1 | 2 |
| Saint-Gabriel-Lalemant | 48,1 | 51,3 | 3,2 |
| Rivière-Ouelle | 53,4 | 52,1 | - 1,3 |
| Saint-Pascal | 49,4 | 52,1 | 2,7 |
| Saint-Pacôme | 50,6 | 52,9 | 2,3 |
| Kamouraska | 50,9 | 54,3 | 3,4 |
| Saint-Denis-De La Bouteillerie | 48 | 54,4 | 6,4 |
| Mont-Carmel | 52,2 | 55,5 | 3,3 |

Les groupes d'âge

Comme on peut le constater au moyen des trois tableaux de la page suivante, le rajeunissement de Saint-Germain s'explique par l'importante proportion des citoyens âgés entre 15 et 54 ans. Effectivement, les proportions des 15 à 34 ans et des 35 à 54 ans sont similaires à celles des mêmes groupes d'âge de la province. Par contre, le nombre de jeunes de 0 à 14 ans a diminué au cours des dernières années à Saint-Germain. En 2011, on dénombrait 45 jeunes âgés de 0 à 14 ans. On en compte maintenant 30 de ce même groupe d'âge.

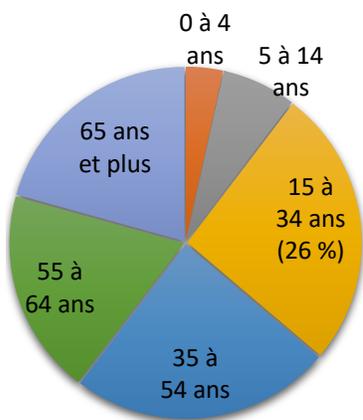


Figure 2.1 : La répartition des groupes d'âge de Saint-Germain en 2016

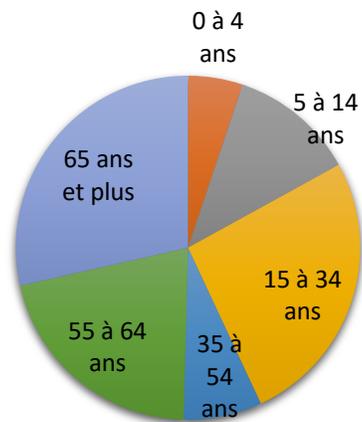


Figure 2.2 : La répartition des groupes d'âge du Kamouraska en 2016

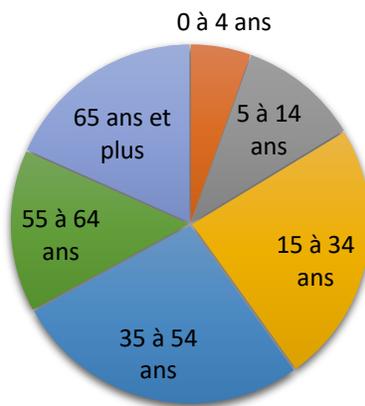


Figure 2.3 : La répartition des groupes d'âge du Québec en 2016

Comme pour l'ensemble du Québec, la proportion des 55 à 59 ans est la plus élevée au Kamouraska, tant chez les hommes que chez les femmes. À Saint-Germain, ce sont les 60 à 64 ans qui sont les plus nombreux de la pyramide. On remarque aussi une portion importante des hommes chez les 15 à 19 ans et, au contraire, aucun chez les 75 à 79 ans.

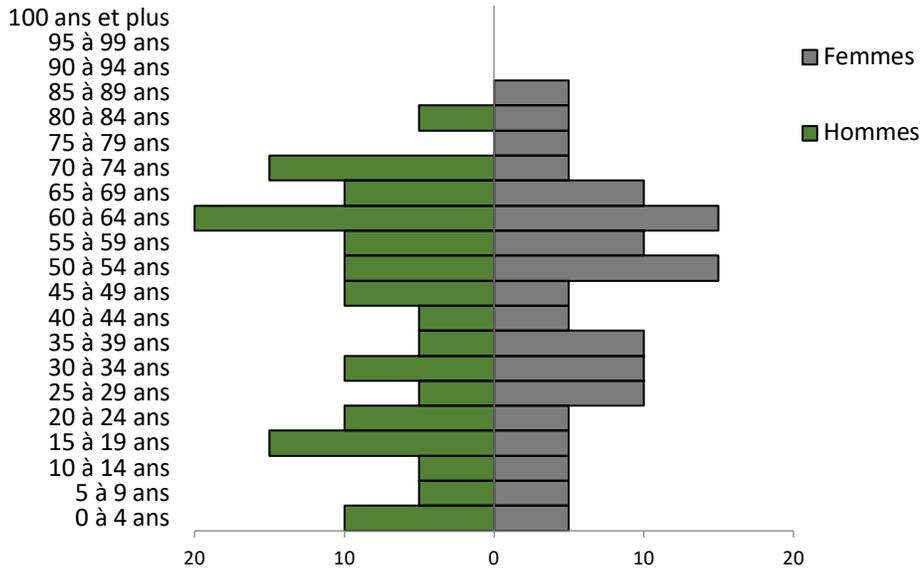


Figure 3.1 : Pyramide des âges de Saint-Germain en 2016

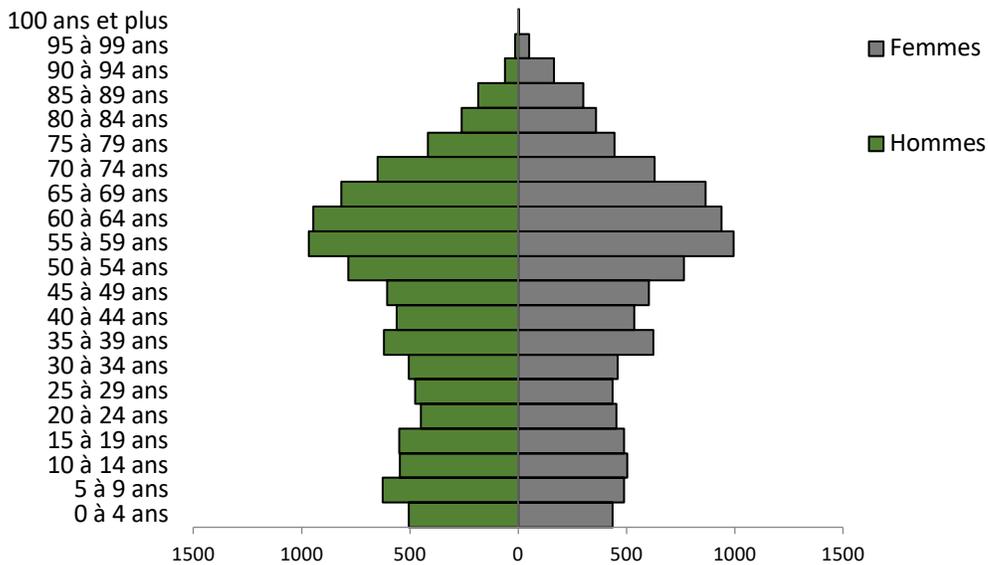


Figure 3.2 : Pyramide des âges de la MRC de Kamouraska en 2016

Ces données décrivent la réalité des groupes d'âge il y a déjà cinq ans.¹³ Elles prendront un sens différent à la lumière des dernières migrations interrégionales au Québec en 2019-2020. En effet, au cours de cette seule année, la MRC de Kamouraska enregistre un solde

migratoire positif de 101 personnes. Les groupes d'âge les plus peuplés qui sont venus habiter au Kamouraska sont les 25-44 (59 personnes), les 45-64 (72 personnes)¹⁴. Le nombre important de maisons nouvellement acquises à Saint-Germain permet d'affirmer que le village a bénéficié de cette migration dans la dernière année.

La scolarité

Depuis les 10 dernières années, le niveau de scolarité des citoyens de Saint-Germain connaît une hausse importante, accompagnée d'une importante diminution des personnes n'ayant aucun diplôme. Démographiquement, la diminution des 0-14 ans, telle que mentionnée précédemment, explique en partie ce fait, de même que la diminution de l'âge médian en 2016 comparativement à 2011 (voir Tableau 3), observée par le pourcentage plus élevé en 2016 de 26 % de la population entre 15 à 34 ans (voir figure 2.1).

La comparaison des figures 4.1 et 4.2 illustre cette hausse. Alors qu'en 2006 la proportion des diplômés de niveau secondaire et collégial était inférieure à celles du Kamouraska et du Québec, 42 % de la population âgée de 15 ans et plus de Saint-Germain possède en 2016 un diplôme de niveau secondaire, comparativement à 40 % pour la MRC de Kamouraska et 34 % pour le Québec. Le pourcentage de diplômés de niveau collégial est aussi plus élevé à Saint-Germain, soit 24 % comparativement à 19 % pour le Kamouraska et 18 % pour la province. De plus, la légère augmentation de la proportion de diplômés universitaires maintient leur présence à Saint-Germain plus élevée qu'au Kamouraska et au Québec.

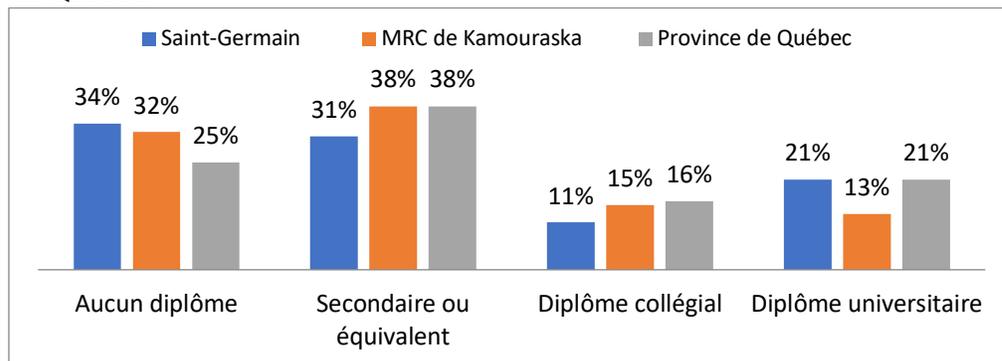


Figure 4.1 : Les niveaux comparés de scolarité chez les 15 ans et plus lors du recensement 2006

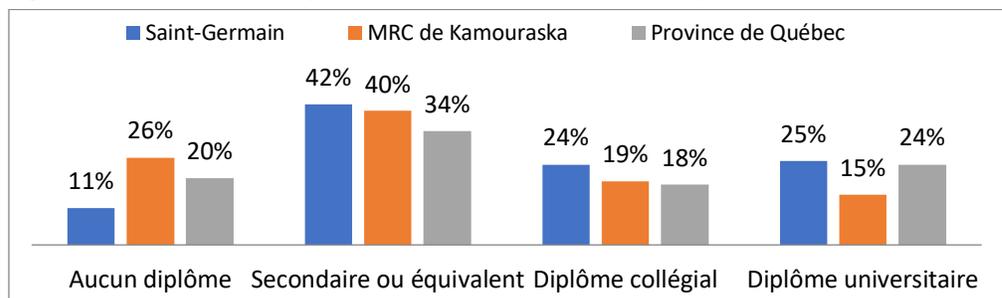


Figure 4.2 : Les niveaux comparés de scolarité chez les 15 ans et plus lors du recensement 2016

Le revenu des ménages

Le revenu médian des ménages de Saint-Germain a augmenté de 1,8 % en 10 ans, se comparant à celui observé au Québec (2 %). Au cours de cette même période, le revenu médian des ménages du Kamouraska a augmenté de 6,3 %. Les Tableaux 4.1 et 4.2 présentent les revenus médians et les classes de revenus des ménages. On remarque que 16 % des ménages de Saint-Germain ont un revenu annuel de moins de 20 000 \$, comparativement à 12 % pour le Kamouraska et aussi 12 % pour le Québec. Au sommet des classes de revenus, 20 % des ménages de Saint-Germain ont un revenu annuel de plus de 100 000 \$.

Tableau 4.1 : Les revenus médians des ménages comparés lors des recensements 2006 et 2016

| Revenu médian des ménages | Saint-Germain | MRC de Kamouraska | Province de Québec |
|---------------------------|---------------|-------------------|--------------------|
| 2006 | 51 414 \$ | 51 583 \$ | 58 678 \$ |
| 2016 | 52 352 \$ | 54 854 \$ | 59 822 \$ |

Tableau 4.2 : La répartition en pourcentage des revenus des ménages de Saint-Germain lors du recensement 2016

| Classe de revenu des ménages privés | Saint-Germain | MRC de Kamouraska | Province de Québec |
|-------------------------------------|---------------|-------------------|--------------------|
| Moins de 10 000 \$ | 0 % | 2 % | 3 % |
| 10 000 \$ à 19 999 \$ | 16 % | 10 % | 9 % |
| 20 000 \$ à 29 999 \$ | 8 % | 10 % | 10 % |
| 30 000 \$ à 39 999 \$ | 12 % | 13 % | 10 % |
| 40 000 \$ à 49 999 \$ | 20 % | 10 % | 10 % |
| 50 000 \$ à 59 999 \$ | 8 % | 10 % | 9 % |
| 60 000 \$ à 69 999 \$ | 8 % | 8 % | 8 % |
| 70 000 \$ à 79 999 \$ | 8 % | 8 % | 7 % |
| 80 000 \$ à 89 999 \$ | 8 % | 6 % | 6 % |
| 90 000 \$ à 99 999 \$ | 4 % | 6 % | 5 % |
| 100 000 \$ et plus | 20 % | 17 % | 24 % |

Le logement

On dénombre à Saint-Germain un total de 163 logements privés. Un peu plus de 11 % de ces logements privés ne sont pas occupés à l'année. 145 logements privés sont occupés de façon permanente par 86 % de propriétaires et 17 % de locataires. Les données du Tableau 5 illustrent que la majorité des logements privés ont été construits en 1960 ou avant.

Tableau 5 : La répartition des logements privés selon l'année de construction

| Année de construction | Pourcentage des logements |
|-----------------------|---------------------------|
| 1960 et avant | 62,1 % |
| 1961 à 1980 | 6,9 % |
| 1981 à 1990 | 10,3 % |
| 1991 à 2000 | 6,9 % |
| 2001 à 2010 | 0 % |
| 2011 à 2016 | 6,9 % |

Par ailleurs, 13,8 % des logements privés requièrent des réparations majeures, comparativement à 7,6 % pour la MRC de Kamouraska et 6,4 % pour le Québec. 100 % des propriétaires ou des locataires de logements privés consacrent moins de 30 % de leur revenu aux frais de logement.[‡]

Depuis les 20 dernières années à Saint-Germain, la valeur moyenne estimée par les propriétaires de leurs logements privés en situation hypothétique de revente a connu une hausse importante. Elle a plus que doublé à chaque période de 10 ans, en comparaison à la région et à la province qui connaissent une augmentation un peu moins marquée. En 2019, l'évaluation moyenne uniformisée des résidences de logement était de 161 485 \$, cette valeur servant à déterminer la taxation.¹⁵

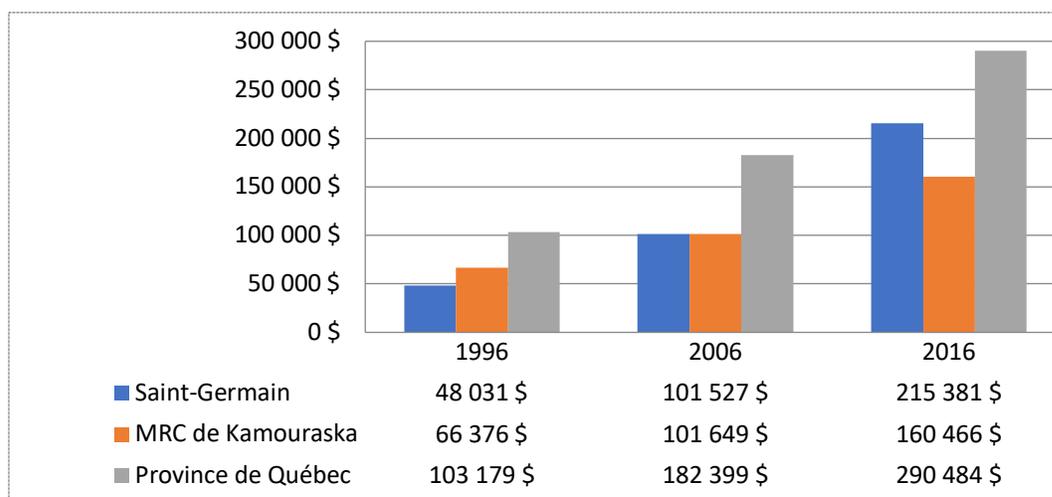


Figure 5 : La valeur moyenne estimée par les propriétaires de leurs logements privés

‡ Logements privés non agricoles.

Ces données valident l'inquiétude grandissante des citoyens concernant l'accès à la propriété chez les nouveaux arrivants et les jeunes familles. On remarque que les maisons en vente ne demeurent pas longtemps sur le marché immobilier et que leurs coûts sont souvent trop élevés pour les jeunes familles, notamment lorsqu'il s'agit d'une première acquisition.

La santé

La santé étant reliée aux conditions de vie, quelques données décrivent ces conditions et l'état de santé de la population de la MRC de Kamouraska sans que nous ne puissions en déduire des indications précises et complètes de l'état de santé des gens de Saint-Germain. Certaines caractéristiques ressortent différemment au Kamouraska qu'il importe tout de même de relier hypothétiquement à l'état de santé des germainiens. En effet, le % des citoyens du Kamouraska qui bénéficient de prestations d'aide sociale est moins élevé que celui du BSL et du Québec. Ils souffrent dans une moins grande proportion de maladies cardiopathies ischémiques, de diabète et d'asthme. Leurs enfants souffrent plus de troubles d'attention que les citoyens du BSL et du Québec. Le taux d'hospitalisation par 1000 habitants des personnes âgées de 75 ans et plus est plus élevé au Kamouraska que celui du BSL et du Québec¹⁶.

En ce qui concerne plus spécifiquement les personnes âgées, 58,3% des aînés de Saint-Germain étaient prestataires du supplément de revenu garanti en 2016, comparativement à 45,6 % pour l'ensemble des aînés de la MRC de Kamouraska¹⁷.

Les soins de santé et de services sociaux offerts pour la famille comme pour les aînés sont sous la responsabilité du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Saint-Germain est situé à 9 kilomètres de la ville de Saint-Pascal où se trouve le Centre local de services communautaires (CLSC). De plus, Saint-Pascal dispense des soins professionnels dentaires, visuels et pharmaceutiques en plus d'offrir l'hébergement dans trois résidences pour personnes âgées. L'Hôpital Fatima de La Pocatière est à 34 kilomètres vers l'ouest et le Centre hospitalier régional du Grand-Portage de Rivière-du-Loup à 38 kilomètres vers l'est de Saint-Germain.

Sur un mode préventif, des massothérapeutes exercent leur pratique à Saint-Germain. Aussi, une travailleuse de rang peut venir en appui aux agriculteurs pour faire face aux nombreux stress liés à leur profession. Dans une perspective communautaire, en s'appuyant sur l'importance du soutien apporté par le réseau social comme facteur protecteur de la santé, Renaud Bussières propose des actions possibles pour consolider ce réseau à Saint-Germain d'ici 25 ans.¹⁸

Les équipements et les infrastructures

Les systèmes d'aqueduc et d'égouts

Le système d'installation de distribution d'eau potable de Saint-Germain dessert 112 citoyens¹⁹, selon le Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques. La quantité d'eau suffit à la demande, mais sa qualité pose régulièrement problème aux citoyens ayant accès au système lorsque la quantité de nitrates dans l'eau dépasse le seuil acceptable à la consommation. Le branchement du nouveau système d'égouts se fera sous peu. L'efficacité et la qualité de ces deux systèmes sont indispensables à la qualité de vie au village et à l'attrait d'un futur développement résidentiel.

L'état de la voirie

Dans l'ensemble, la voirie de Saint-Germain est en bon état, notamment depuis le projet d'installation du réseau d'égouts. Quelques travaux de réfection demeurent à réaliser dans la section de la Route Saint-Germain.

La salle communautaire et le Chalet des Cabourons

La salle communautaire, incluant le Théâtre des Prés, accueille en temps normal plusieurs activités familiales et culturelles (voir la section *La culture et le patrimoine*, p.26). On retrouve au deuxième étage une petite salle de rencontre disponible pour des rencontres de petits groupes et les membres du conseil municipal. Une réflexion s'impose quant à l'utilisation des espaces de la salle et aux améliorations à y apporter en fonction des besoins du milieu.

Depuis l'été 2018, la Coop des Champs s'est installée au Chalet des Cabourons et y offre nourriture et informations touristiques tout au long de la saison estivale. Ce lieu en est un de rassemblement et d'échanges qui dynamise le milieu, profitant autant à la clientèle touristique que locale. En 2019, les galeries extérieures ont été rénovées. La pérennité des services offerts au Chalet demeure un défi à relever annuellement.

L'internet haute vitesse

La fibre optique a été installée en 2019 de la Route 230 au village, sans toutefois être en opération. Pour le moment, les citoyens résidant au centre du village ont accès à Internet haute vitesse. Par contre, les résidents se trouvant un peu plus éloignés du centre ont accès à Internet haute vitesse « à basse vitesse », la vitesse de transmission étant ralentie par

l'éloignement des tours de transmission et les obstacles naturels que constituent les cabourons. La lenteur d'accès à Internet haute vitesse dans toute la municipalité est un frein à l'attractivité et au développement économique du milieu. En effet, outre l'utilisation personnelle courante de ce service, plusieurs citoyens l'utilisent pour le travail, notamment les entrepreneurs autonomes ou les résidents qui travaillent à distance et pratiquent le télétravail (voir le Volet économique, p.8).

Les loisirs

Les fêtes municipales et communautaires

Le conseil municipal assume la responsabilité de la fête au village qui se tient en juin de chaque année. Cette fête est encore perçue par plusieurs comme le moment d'accueil des nouveaux arrivants et des bébés ; les gens de l'ensemble de la communauté y sont peu nombreux, ce qui nuit à sa fonction d'intégration des nouveaux à leur village d'adoption. Il serait important de dissiper cette confusion en animant cette fête pour qu'elle devienne ce qu'elle devrait être vraiment, une « fête au village » annuelle pour toute la communauté.

Depuis la création du village et avec la venue du Symposium, les fêtes tenues par des bénévoles, souvent spontanément, ont rythmé au fil des saisons les moments de rencontres et de solidarisation des citoyens de Saint-Germain. On observe que ces fêtes, qui constituent un rituel, évoluent depuis l'année où les célébrations du 125^e ont occupé l'espace d'animation sociale. Depuis deux ans, la Maison du rendez-vous dont les bénévoles étaient actifs à la préparation annuelle d'un souper de Noël, du Brunch de la cabane à sucre, du barbecue et du brunch du symposium, ont confié leur leadership au comité « Les activités de Saint-Germain ».

Ce nouveau comité a d'abord calqué sa programmation sur des demandes de citoyens pour redonner naissance à des moments ancrés depuis longtemps dans la vie sociale de Saint-Germain. À leur première année d'animation, « Les activités de Saint-Germain » ont privilégié les jeux de société au Théâtre des Prés le dimanche pendant la saison morte, le feu de la Saint-Jean à la plage municipale, la marche aux flambeaux à l'entrée du sentier du Cabouron l'hiver, le ballon balai, un tournoi de hockey intermunicipal, le théâtre d'improvisation et la projection de films. Le dynamisme et l'originalité de ce comité reposent sur le choix d'activités qui ont contribué à la solidarité de plusieurs générations à Saint-Germain.

« Parallèlement », ce mot caractérisant plusieurs initiatives communautaires au village chez les nouveaux arrivants, des activités auxquelles à peu près tout le monde peut participer sont organisées spontanément : spectacles de musique, fête des récoltes, chants et banquets géorgiens. Ces fêtes sont une occasion de rencontres de gens du

Kamouraska, mais favorisent aussi la rencontre de l'« autre », de l'appropriation à d'autres sons et d'autres rituels propres à d'autres cultures.

En conclusion sur les fêtes, les membres de la communauté participent activement selon leurs intérêts à une ou l'autre des activités initiées.

Les équipements et infrastructures de loisirs en quelques points

- La patinoire a été rénovée en 2017 : les gens l'utilisent autant l'été (tennis) que l'hiver (patin et ballon balai);
- Le futur nom du parc situé à côté de la patinoire est le parc Le Cabout'chou ;
- Un espace vert y est utilisé pour les jeux de ballon l'été;
- Un nouveau module de jeu est ajouté. Depuis l'arrivée de la garderie en 2014 on remarque une hausse de fréquentation du parc par les enfants. Le lieu est aussi très apprécié des familles avec jeunes enfants;
- Un espace familial prend forme comprenant des lits de plantation d'arbres et d'arbustes dont les fruits seront comestibles, des bancs ombragés par des tonnelles, accompagnés d'un panneau d'exercices pour les adultes;
- Le besoin d'arrimer l'accessibilité le soir, la sécurité et la diminution des sources de pollution lumineuse devront conditionner les modalités d'éclairage de cet espace ;
- Le sentier du Cabouron, doté de panneaux d'interprétation et de bornes géo-référencées, est entretenu par Parc Bas-Saint-Laurent depuis l'été 2016;
- L'enseigne du parc nouvellement nommé Hélène Migneault-Labrie, ouvre maintenant sur le site de la vieille école. Un jeu de pétanque est disponible dans cet espace.

La gouvernance et la participation citoyenne

Le conseil municipal constitue le lieu démocratique premier des citoyens. L'exercice d'une gouvernance appuyée par la participation citoyenne est la condition favorisant un développement ancré dans le dynamisme et les valeurs du milieu. La communication, sous toutes ses formes et dans tous les lieux de la communauté, est le « liant » essentiel à un conseil municipal pour prendre des bonnes décisions, informer les citoyens, agir avec efficacité et obtenir de la rétroaction auprès des citoyens en vue de rectifier le tir, selon les situations.

Les outils de communication

La municipalité possède un site internet officiel permettant la communication d'informations quotidiennes, portant entre autres sur les activités et les réunions du

conseil municipal. Les possibilités interactives de ce site ne sont pas utilisées pour annoncer et diffuser les réunions et leurs contenus. Les activités ne sont annoncées que lorsqu'un comité en fait la demande, ce qui est rare. Les potentialités du site sont sous-utilisées, l'animation n'y étant pas exercée. Par ailleurs, une page Facebook est peu animée par une bénévole du comité du 125^e depuis 2018 alors que le comité « Les activités de Saint-Germain » anime régulièrement sa page.

Les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du conseil municipal ainsi que les avis d'élections se retrouvent sur le mur physique de la salle municipale. Le calendrier des rencontres et les procès-verbaux sont sous la section **Vie citoyenne** et sous un cercle animé sur la **page d'ouverture** du site Internet. Un citoyen qui veut avoir accès à l'ordre du jour d'une séance du conseil doit se rendre pour lire le document sur le mur de la salle municipale. De plus, la municipalité n'a pas l'obligation d'afficher publiquement l'ordre du jour car celui-ci devient officiel seulement au moment de son adoption. À cet effet, un projet d'ordre du jour peut être présenté. Il en va aussi de l'annonce d'une élection possible au conseil municipal.

La salle municipale est munie d'un système informatique permettant la projection d'informations et la bibliothèque dispose d'un ordinateur accessible aux citoyens pendant ses heures d'ouverture. Au besoin, un feuillet d'informations est transmis aux citoyens concernant les règles municipales, les activités du village et la sécurité civile. Il n'y a pas de feuillet régulier d'informations ou de journal municipal. Mis à part ces manques, les outils sont là, utilisés dans le strict et limité respect de la légalité.

Le conseil municipal

Depuis plusieurs années, il y a peu d'élections municipales, les postes vacants étant simplement remplacés. Les réunions du conseil municipal portent sur divers objets et s'appuient sur des processus liés à la consultation et à la prise de décision. Une période de question est prévue à chaque séance de conseil, tel qu'exigé par les règles de fonctionnement d'une séance de conseil municipal.

À l'instar de plusieurs municipalités au Québec, les faibles taux de participation citoyenne aux séances du conseil et aux élections municipales témoignent de l'enjeu de la démocratie municipale relié à la quasi absence d'élections municipales et de relève à la gouvernance municipale. Les périodes d'élections pourraient être des moments d'échange d'idées et de réflexions autour des enjeux locaux. Mais ces moments se font rares. Les rencontres formelles et informelles ainsi que les consultations citoyennes lors de l'élaboration du plan de développement sont cependant les seuls moments de discussions privilégiés qui favorisent les communications et la participation citoyenne.

Toujours selon les règles de fonctionnement d'un conseil municipal, la majorité des municipalités tiennent une rencontre de travail préparatoire à la séance du conseil. Ces

rencontres permettent, entre autres, d’approfondir certains dossiers en prévision de la séance du conseil. C’est aussi le cas pour le conseil municipal de Saint-Germain qui tient également une rencontre de travail une semaine avant la séance du conseil municipal. Y sont rencontrés au besoin les citoyens et les acteurs du Kamouraska qui exercent des fonctions liées au développement de la municipalité. Ces rencontres sont aussi l’occasion d’approfondir des sujets, mais aucune décision n’y est prise.

Les relations entre les membres du conseil municipal et les comités

Dans notre petite municipalité, les canaux de communication entre les membres des comités et les membres du conseil municipal sont ouverts. Il est possible pour les membres du conseil d’écouter les membres des comités, les citoyens et de s’appuyer simplement sur leur collaboration bénévole en vue du développement de la municipalité. Ouverts, les canaux le sont. Mais ceux-ci sont à revoir afin d’en assurer l’efficacité. Il y a également place à l’ajout de moyens de communication pour le bénéfice de tous les acteurs du milieu, y compris les citoyens. Par exemple, il y a présentement des membres du conseil municipal qui siègent au comité de développement. Ce n’est qu’un premier pas pour développer les communications entre les deux instances. D’autres actions peuvent être mises en place, non seulement pour maximiser les échanges, mais aussi pour améliorer l’efficacité de la collaboration lors de la mise en œuvre de projets. Roméo Bouchard propose des pistes d’action à cet effet dans le collectif de penseurs de Saint-Germain et du Kamouraska sur l’avenir du village, édité lors des fêtes du 125^e²⁰.

La solidarité

Saint-Germain est un petit village où la population est en général « tissée serrée ». Plusieurs bénévoles, de divers organismes et comités, consacrent du temps à rendre le village toujours plus beau, plus attractif et plus vivant! L’engagement citoyen progresse par ses objets et ses manifestations.

L’importance du bénévolat et des échanges entre les citoyens

Bien entendu, sans les bénévoles, Saint-Germain ne serait pas ce qu’il est aujourd’hui. Les fêtes commémoratives du 125^e de Saint-Germain ont d’ailleurs été portées par l’attachement des gens d’ici à leur village. La participation aux festivités du 125^e, tant chez les bénévoles impliqués dans la réalisation que chez les participants aux activités, démontre l’engagement des citoyens et l’importance des lieux d’échanges entre les différentes générations et entre les nouveaux arrivants et les citoyens de souche. Ces fêtes ont eu un impact sur la cohésion sociale de Saint-Germain.

Non seulement les citoyens sont solidaires entre eux, mais ils sont également attachés aux éléments physiques et culturels qui composent leur milieu de vie, tels que le circuit du Cabouron, la plage de Saint-Germain, l'église et le Théâtre des Prés (ROSEQ). Les citoyens fréquentent ces endroits connus et en sont fiers. Le dynamisme humain qui caractérise la population rayonne bien au-delà de Saint-Germain.

Le portrait général du mouvement communautaire

Lors du lancement du dernier plan de développement en 2014, on comptait à Saint-Germain 8 comités impliqués dans le milieu⁵. Bien que le nombre de comités soit demeuré le même, l'enjeu d'assurer la relève est toujours présent. Non pas que la relève est absente, mais elle est plutôt en train de changer le paradigme du bénévolat tel qu'on l'a toujours connu. En effet, les bénévoles d'aujourd'hui s'engagent et s'impliquent pour une cause, une action communautaire en lien avec leurs valeurs ou leurs besoins. Ils peuvent aussi s'impliquer pour se divertir ou solidariser dans leur milieu. Dans ce contexte, les « conditions de travail » traditionnelles des bénévoles se transforment. Les bénévoles s'investissent davantage dans l'« action » que dans des activités liées à la gestion de comités réguliers. Pour prévenir le désengagement des bénévoles, les fonds absents ou très limités ainsi que le manque de moyens efficaces de communication entre le conseil municipal et les différents comités sont des obstacles auxquels le milieu doit faire face. L'objectif ici serait de trouver des solutions facilitant l'implication sociale autonome et la prise de pouvoir des organismes et comités locaux.

L'évolution des comités au cours des dernières années permet de dégager des éléments de solution. Par exemple, le « Comité du 125^e », constitué pour une période précise, a donné naissance au comité « Les activités de Saint-Germain ». Le fonctionnement de ces deux comités représente une tendance observée un peu partout au Québec, soit une implication « ponctuelle » et « autonome » où les citoyens s'engagent envers leur milieu avec des modes de fonctionnement les plus souples possible. Le temps investi en réunions est plus court et poursuit des visées précises. La fluidité et la précision des communications et l'absence de contraintes bureaucratiques contribuent au plaisir et à l'efficacité des actions de ces citoyens soucieux du mieux-être de leur communauté. Leur perception est différente : on parle ici d'« engagement » plutôt que de « bénévolat ».

Il n'y a pas de ressource attitrée à Saint-Germain pour soutenir le travail de ces citoyens impliqués dans la vie communautaire de leur municipalité. La pérennité des actions entreprises par les bénévoles est consécutivement aussi précaire que les bénévoles eux-mêmes, aux prises avec leurs engagements liés au travail et à leurs familles. Les « bénévoles » engagés ont besoin de soutien pour « travailler ».

La culture et le patrimoine

L'histoire, les bâtiments et les petits patrimoines

Voilà un peu plus de 125 ans que Saint-Germain est né et construit d'année en année sa riche histoire. Les fêtes commémoratives furent un bon moment pour rappeler l'histoire et créer un outil permettant de conserver la mémoire collective de Saint-Germain. Avec le concours du musée de la Mémoire Vivante, la municipalité conserve les témoignages audio de bâtisseurs et d'anciens de Saint-Germain accessibles à la bibliothèque, accompagnés d'un document audio-visuel intitulé « *Mémoire et Ancrage* ». Projet réalisé par le Comité du 125^e, « *La Run de lait* »²¹, est un parcours écrit permettant aux citoyens et visiteurs de découvrir ou redécouvrir leur communauté et son histoire, par le biais des lieux physiques et des personnes qui les ont fait vivre au XX^e siècle.

La Pointe-Sèche, site du Manoir Rankin, où se trouve aujourd'hui le Cirque de la Pointe-Sèche, est un lieu incontournable de l'histoire de Saint-Germain. L'ensemble de ce lieu a été reconnu « site du patrimoine » par la municipalité, en 2004, sous l'appellation « Site du Patrimoine pour le domaine de la Seigneurie de l'Islet-du-Portage ». Le site Internet de la municipalité de Saint-Germain relate l'histoire de ce site²². Une enseigne portant sur l'histoire de la Pointe Sèche se situe à l'entrée du site, conçue par le comité de développement et Stéphanie Friesinger grâce au soutien financier des municipalités de Saint-Germain et de Saint-André.

Le cœur du village de Saint-Germain présente une architecture d'intérêt, avec, notamment, l'église, la salle municipale incluant le Théâtre des Prés, la Maison du Rendez-vous et le presbytère. Une œuvre d'art avec la devise de la municipalité a été réalisée par l'artiste Miguel Forest et installée en façade de la salle municipale. On retrouve également au cœur du village le « Parc Hélène Migneault-Labrie », nommé ainsi en l'honneur de la dame qui a soutenu la démarche de la fondation de la paroisse. Ce parc commémore l'endroit où se trouvait autrefois l'école du village, animée de quelques générations d'enseignantes et d'enfants.

L'**Inventaire des petits patrimoines de Saint-Germain**, réalisé par Ruralys en 2005 et révisé par la MRC de Kamouraska en 2018 (voir l'Annexe 1, [Les petits patrimoines de Saint-Germain](#)), présente des bâtiments agricoles, un hangar, une composante de l'école de rang, des croix de chemins et le calvaire situé sur la 132 érigé en 1850 par l'abbé Édouard Quartier et sculpté par Berlinguet. Le calvaire a d'ailleurs été restauré en 1930, 1982, repeint aux alentours de 2014. Abîmé dernièrement par des malfaiteurs, il vient d'être réparé par le sculpteur Benoi Deschesnes. Les citoyens de Saint-Germain accordent une grande importance aux petits patrimoines et souhaitent développer les mesures nécessaires pour les protéger.

L'église, créée par l'architecte David Ouellet et construite de 1882 à 1883, est cotée E selon l'inventaire du Conseil du patrimoine religieux du Québec. La cote exprime l'évaluation de la valeur patrimoniale d'un lieu de culte. Cette cote est comprise ainsi : incontournable (A), exceptionnelle (B), supérieure (C), moyenne (D), faible (E). Trois critères principaux servent à l'attribution de la valeur patrimoniale de chacun des édifices culturels, soit : la valeur historique et symbolique, la valeur d'art et d'architecture de l'extérieur et la valeur d'art et d'architecture de l'intérieur. Par la suite, une hiérarchisation régionale des lieux de culte est appliquée selon leurs résultats à ces critères.

En 2013, un comité s'est formé afin de trouver une nouvelle vocation au bâtiment religieux qui, comme plusieurs églises au Québec, est de moins en moins fréquenté pour sa vocation première. De ce comité est né l'OBNL **Parvis Saint-Germain** qui a élaboré un projet d'espace d'escalade, d'espace de travail collaboratif et d'un espace communautaire. Face aux impératifs des modalités de financement et aux défis financiers impossibles à relever, Parvis Saint-Germain n'existe plus. L'enjeu des ressources uniquement bénévoles, par définition « non-durables », explique globalement cette « mise en veille ». Dernièrement, le Cirque de la Pointe Sèche s'est porté acquéreur de l'église. Une vie et une mission différentes s'installeront progressivement dans ce lieu.

Le patrimoine paysager

Le paysage d'un lieu témoigne des événements naturels et des actions humaines ; il contribue à l'identité locale des citoyens. Les paysages du territoire, notamment ceux de Saint-Germain, attirent de nombreux visiteurs. Façonnés par les composantes naturelles et par les activités humaines, on retrouve à Saint-Germain de nombreux décors enchanteurs à préserver et où il est impérieux d'éviter la fermeture des vues par la plantation ou l'implantation de constructions inappropriées. Paul-Louis Martin guide clairement le regard à poser sur l'interaction entre le patrimoine bâti et le patrimoine paysager et les décisions d'aménagement éventuelles à Saint-Germain²³.

Le fleuve Saint-Laurent et l'arrière-plan sur Charlevoix, les rangs, les champs agricoles, les cabourons, le noyau villageois et le circuit du Cabouron composent le paysage rural de Saint-Germain.

Les corridors panoramiques, dont la Route des Navigateurs (132) et l'Autoroute Jean-Lesage (20), les routes champêtres avec, entre autres, le 2^e rang, la Route Saint-Germain, le rang des Côtes et le Rang Mississippi, ainsi que le sentier du Cabouron et son belvédère du Faucon offrent des points de vue d'intérêt régional et des perspectives visuelles remarquable. Dans le fleuve, l'île Dumais et l'île au phoque pourraient éventuellement être protégées, en collaboration avec la Société Provencher.

Tel qu'indiqué au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC, « l'identification de ces paysages se veut un point de départ afin d'amorcer une réflexion

sur la protection et la mise en valeur des paysages. Les municipalités sont ainsi encouragées à prendre en considération les particularités ou le potentiel de ces sites dans leur planification d'urbanisme afin de préserver ces sites et favoriser le développement de leur accessibilité (p.131)»²⁴. À cette étape-ci, l'identification permet de reconnaître les lieux d'intérêt, sans obligation de la part de la municipalité.

Les activités culturelles

Le **Symposium de peinture du Kamouraska**, qui a pris le relais du Symposium de peinture de Saint-Germain en 2007, demeure associé à la municipalité. La salle municipale et la Maison du Rendez-vous accueillent les nombreux visiteurs et artistes peintres en juillet.

Le **Théâtre des Prés**, situé dans la salle municipale, est l'un des 34 lieux de diffusion du Réseau des Organismes de Spectacles de l'Est du Québec (ROSEQ). La salle de spectacles compte 150 places assises, dispose d'une loge à l'arrière de la scène, d'un rideau de fond de scène et d'équipements d'éclairage et de son. Le Théâtre des Prés accueille chaque année des artistes en émergence ainsi que des artistes de renom. Musique, peinture, théâtre et danse animent ce lieu depuis quelques années. Les amateurs de danses traditionnelles sont nombreux à participer aux soirées de danse. À la fois lieu de rassemblement et lieu de diffusion culturelle, le Théâtre des Prés est un endroit privilégié pour les activités culturelles, les festivités communautaires et les fêtes familiales.

Le Cirque de la Pointe-Sèche a ouvert ses portes en 2019. Non seulement le Cirque met en valeur un lieu riche en histoire avec son décor enchanteur, mais il diversifie également l'offre culturelle pour les citoyens de Saint-Germain et de la région. Mettant en vedette des artistes professionnels de tous les coins du monde, le Cirque de la Pointe-Sèche présente des spectacles de haute qualité qui font déjà la fierté des citoyens. La crise de la Covid-19 a constitué un obstacle majeur ponctuel à ses activités en 2020.

Les faits saillants et les défis

Faits saillants

- Augmentation et rajeunissement de la population;
- Augmentation du niveau de scolarité;
- Forte augmentation de la valeur des maisons;
- Présence de deux pôles de revenus: 16 % des ménages ont un revenu annuel inférieur à 20 000\$ et 20% ont un revenu supérieur à 100,000\$;
- Difficulté d'accès à Internet haute vitesse de façon usuelle à certains endroits de la municipalité;
- Rénovations et améliorations de certains lieux et équipements de loisir;
- Obstacles à la communication au sein de la communauté;
- Cohésion sociale;
- Relève engagée envers sa communauté.

Défis

- L'accessibilité physique et économique des maisons;
- Une gestion municipale participative;
- Une politique de la famille et des aînés;
- Une eau de qualité;
- L'accessibilité à l'Internet haute vitesse;
- La préservation des petits patrimoines, des paysages, des boisés et des milieux humides.

Volet environnement physique et protection des ressources naturelles

Position géographique

Située dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent, la municipalité de Saint-Germain se trouve dans la plaine littorale agricole de la MRC de Kamouraska. D'une superficie de 28,45 km², le territoire de Saint-Germain se déploie à partir des rives du fleuve Saint-Laurent. Ses limites géographiques bordent les municipalités de Kamouraska (sud-ouest), Saint-Pascal (sud), Sainte-Hélène-de-Kamouraska (est) et Saint-André (nord-est). La densité de population au kilomètre carré est de 9,8 habitants.

La municipalité est principalement accessible par une sortie indiquée sur l'autoroute 20 ainsi que par la route 132. D'autres accès existent, notamment par les routes 230 et de Kamouraska. Saint-Germain se trouve près de Saint-Pascal (10 km), ville de services et bassin important d'emplois dans la MRC de Kamouraska. Les villes de La Pocatière et de Rivière-du-Loup sont situées respectivement à 35 et 40 kilomètres de Saint-Germain et fréquentées par les germainiens, autant pour leur travail que pour les services qu'elles dispensent.

La route des Navigateurs (route 132) et la Route Verte sont respectivement utilisées à Saint-Germain par les touristes automobilistes et les cyclistes.

Les majestueux paysages de la plaine littorale agricole offrent de magnifiques points de vue, notamment à partir du cabouren situé entre le 2^e Rang et le rang du Mississipi, d'où l'on peut admirer le fleuve et les îles. Les caractéristiques géographiques d'abord naturelles, telles le fleuve et les cabourons du Kamouraska, ensuite humaines, tracées par les terres agricoles ouvertes perpendiculairement au fleuve, dessinent le paysage de Saint-Germain.

Relief et zone agricole

Relief

Saint-Germain se situe dans deux grands ensembles physiographiques du Kamouraska, la plaine et le piémont. Au nord de la municipalité, la plaine uniforme est composée de sol argileux. Elle représente environ 30 % du territoire de la municipalité; son altitude varie entre 0 et 20 mètres. Quelques cabourons brisent l'uniformité du relief et ajoutent une beauté naturelle et visuelle distinctive au territoire de la municipalité et de la MRC de Kamouraska. De son côté, le piémont représente 70 % de Saint-Germain et son altitude varie entre 20 à 130 mètres. On y retrouve plusieurs paliers entrecoupés de cabourons

dont certains peuvent avoir 190 mètres d'altitude. Le village même de Saint-Germain est construit sur une terrasse ayant déjà été une plage marine. Il est possible de remarquer la limite de l'ancien rivage longer le nord du rang des Côtes et du rang Mississippi²⁵.

Zone agricole

99 % du territoire de la municipalité se trouve en zone agricole ([Annexe 2-Terres agricoles et terre agricole dévalorisée à Saint-Germain](#)). Le périmètre urbain représente donc 1 % du territoire de Saint-Germain. Les terres agricoles de Saint-Germain qui façonnent le paysage rural sont majoritairement de très bonne qualité et propices à l'agriculture. Il est impératif de préserver leur qualité et leur productivité. En effet, certains facteurs humains et naturels peuvent les affecter : l'utilisation de pesticides et d'herbicides, le travail intensif et répété du sol, l'absence de bandes riveraines, l'érosion créée par le vent ou l'eau, etc. Les producteurs agricoles sont les acteurs en première ligne de la protection de cette ressource. Voici des exemples d'innovations en cours en matière de respect et d'enrichissement naturel des sols.

La plantation de haies brise-vents a un impact positif contre l'érosion éolienne des sols. Des haies de brise-vent ont donc poussé sur quelques terres à Saint-Germain depuis une dizaine d'années. Elles ajoutent des arbres sur le territoire et contribuent au maintien de la biodiversité.

Les prairies sont le meilleur moyen de garder un sol couvert de végétaux vivants à l'année, ce qui permet une bonne structure du sol, diminue ou élimine le ruissellement des intrants ainsi que l'érosion. Depuis quelques années, certains producteurs essaient de reproduire ce principe aux cultures annuelles avec les techniques de SCV (semi-direct sous couverture végétale vivante), les cultures intercalaires ainsi que les systèmes à doubles cultures. Les premiers essais en ce sens s'avèrent très prometteurs. Ils offrent en effet une très bonne résilience ainsi que des gains significatifs tant pour l'environnement que pour la rentabilité. Ces nouvelles techniques augmenteront probablement dans les prochaines années, soutenues par différents programmes gouvernementaux offerts aux producteurs afin de faciliter la transition vers ces pratiques durables.

En ce qui concerne le travail des sols, on dénombre de plus en plus de producteurs maraîchers qui utilisent le désherbage mécanique et/ou manuel. Il y a aussi des productions de grandes cultures en régie biologique qui contrôlent les mauvaises herbes par des rotations courtes ou par désherbage mécanique. Malgré l'intensification des grandes cultures depuis les dernières années, beaucoup de prairies (en fourrages) nourrissent les troupeaux majoritairement laitiers. La présence des productions animales permet ainsi la fertilisation organique encore avantageusement utilisée sur une majorité de nos sols.

Tout comme les méthodes de culture biologique, l'ensemble de ces pratiques soutiennent le défi de l'incontournable transition écologique posé par les changements climatiques. Cependant, comme partout au Québec, les faits demeurent inaccessibles sur la protection réelle des bandes riveraines et sur l'utilisation de pesticides et de produits apparentés au glyphosate alors que leurs effets démontrés sur la biodiversité et la santé humaine sont alarmants. Les préoccupations citoyennes sont élevées face à la protection de l'environnement. L'adoption de pratiques agricoles soucieuses de l'environnement et le partage d'informations entre les producteurs et les citoyens font donc partie des défis importants en vue de la protection de notre territoire et du maintien de la cohabitation harmonieuse en milieu agricole à Saint-Germain. Clotilde Paulin propose des solutions en ce sens, issues de sa propre pratique de culture maraîchère²⁶.

La ressource eau

L'eau potable

Tel que mentionné au [Volet social](#), le système d'installation de distribution d'eau potable de Saint-Germain dessert 112 citoyens. La qualité de l'eau pose problème lorsque la concentration de nitrites-nitrates dépasse la norme québécoise pour l'eau potable. Les membres du comité ne disposent pas d'informations concernant le début de ce problème, ses causes et les actions entreprises jusqu'à maintenant pour y remédier.

Cours d'eau, bandes riveraines et milieu humide

Bien dominant dans le décor de Saint-Germain, le fleuve est un incontournable du portrait hydrographique de la localité. La plupart des cours d'eau de Saint-Germain ont des petits bassins versants et se jettent directement dans le fleuve Saint-Laurent. L'ensemble des petits bassins versants couvre 75 % du territoire de la municipalité. Le 25 % restant est occupé par le bassin versant de la rivière Goudron. Ce bassin versant est situé au sud, dans le piedmont.

On retrouve au nord du territoire municipal l'aboteau Saint-Louis/Saint-Germain qui longe le fleuve sur un peu plus de 5 kilomètres. Celui-ci protège, entre autres, les terres agricoles de la submersion marine et permet leur drainage. Plusieurs cours d'eau (Moreault et Lapointe) sont dirigés vers le canal intérieur de cet aboteau.

Les communautés du Bas Saint-Laurent, dont les municipalités côtières du Kamouraska, sont préoccupées par les risques de submersion et d'érosion des côtes. À Saint-Germain, toute la côte est sensible à la submersion en raison de sa basse altitude. Les zones situées sous l'élévation des crues centenaires sont réputées inondables. La majeure partie de ces zones inondables de Saint-Germain est constituée de terres agricoles protégées par les

aboteaux. Des sections de la route 132 se retrouvent aussi dans cette zone ainsi que quelques résidences.

Selon Stéphanie Friesinger²⁷, citoyenne et chercheuse membre de l'équipe Résilience côtière, les phénomènes de submersion et d'érosion côtière sont susceptibles d'être amplifiés par quatre éléments découlant des changements climatiques et environnementaux. Il s'agit de : 1-la hausse du niveau marin, 2-la diminution de la glace (en mer et sur la côte), 3-la variabilité des tempêtes et 4-l'artificialisation de la côte.

Il y a deux cellules (secteurs) hydro sédimentaires à Saint-Germain, soit la cellule de Kamouraska et la cellule de la Pointe Sèche. Celle de Kamouraska est majoritairement composée de marais maritimes (66 %) qui montrent des signes d'érosion sur plus de la moitié de la longueur de la côte. Pour sa part, la cellule de la Pointe Sèche, composée de 80,5 % de marais maritimes, présente beaucoup moins de signes d'érosion (5,2 % de la côte). Il s'avère tout de même que sur une distance de près de 1 km, la Route 132 se situe à moins de 10 mètres de la côte. Cette section est donc exposée à la submersion et à l'érosion.

Saint-Germain compte sur une bonne surface de marais pour dissiper l'énergie des vagues et ainsi protéger ses berges contre les risques côtiers. Certains ont été endigués, mais plusieurs d'entre eux sont encore à l'état naturel. Ils sont vastes et abritent une biodiversité exceptionnelle, une grande richesse à protéger des activités humaines.

Plus petits et souvent perdus dans le paysage, les milieux humides que sont les petits étangs, comme celui derrière la maison des Moreau, sont des endroits dont il importe de prendre soin. Les milieux humides ont de nombreuses fonctions dont la filtration naturelle, la régularisation du niveau de l'eau et la conservation de la biodiversité²⁸. Ces milieux sont d'ailleurs déjà protégés par la loi sur la qualité de l'environnement. Ils seront prochainement intégrés aux outils de planification de la MRC dans le cadre de l'élaboration du plan régional des milieux humides et hydriques qui doit être déposé par chaque MRC au ministère de l'environnement du Québec, d'ici juin 2022.

La plage de Saint-Germain est bien connue de ses citoyens, de la région et des visiteurs. Au cours des dernières années, on y remarque une augmentation « exponentielle » de sa fréquentation en période estivale. Les amateurs de camping sauvage sont de plus en plus nombreux à fréquenter ce site qui n'est pas aménagé pour accueillir les tentes et véhicules récréatifs. Ces activités posent des défis quant au respect environnemental du lieu, à la propreté, à la sécurité et au respect de la réglementation pour les feux. Pour compliquer les choses, trois niveaux de législation s'entrecroisent sur le bord du fleuve, ce qui rend difficile l'élaboration de mesures de protection. L'absence d'indication et le chemin étroit pour s'y rendre questionnent sur les modalités d'accès à la plage. Somme toute, la plage communément appelée « L'eau minérale » est un endroit apprécié, fréquenté et qui a dorénavant besoin de protection.

La forêt

Selon le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska, le couvert forestier de Saint-Germain est de 29,7 %. Saint-Germain fait donc partie des 7 municipalités dont le couvert forestier est inférieur à 30 % de leur territoire respectif. Bien que Saint-Germain se rapproche du seuil de 30 %, il demeure important de préserver la forêt sur le territoire et de sensibiliser les citoyens à son importance pour conserver la biodiversité. Le Schéma d'aménagement et de développement²⁹ comprend des dispositions relatives aux superficies et méthodes de coupe en forêt privée pour les municipalités. Pour les municipalités dont le couvert forestier est inférieur à 30 % de la superficie du territoire, les normes minimales sont :

1. « La superficie d'une coupe totale d'un seul tenant, sur une période de 10 ans est limitée à 1 ha.
2. Un séparateur de 100 mètres doit être maintenu entre chaque parterre de coupe à défaut de quoi ils sont considérés comme étant d'un seul tenant.
3. Pour les travaux effectués sur une exploitation agricole et visant à permettre l'utilisation des sols à des fins de production et de mise en valeur agricole, justifiée par une évaluation d'un agronome et conforme aux autres lois et règlements, une coupe totale de plus de 1 ha, sans toutefois dépasser 4 ha, peut être autorisée si l'équivalent de la superficie excédant à 1 ha est réaménagé pour reboisement (p.37). »

Ces normes seront applicables lorsque les municipalités concernées auront révisé leurs outils d'urbanisme.

Les régies – Ententes inter municipales

Gestion des déchets

Depuis 2010, une entente inter municipale est en vigueur entre Saint-Germain et six autres municipalités du centre du Kamouraska dans le but d'optimiser la collecte à trois voies et le transport des matières. La Régie inter municipale des matières résiduelles du centre du Kamouraska gère la collecte des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques à sa population. Mise en opération en 2015, la collecte des matières organiques est relativement récente au Kamouraska et à Saint-Germain. Bien que le nombre d'utilisateurs du bac brun ait augmenté au cours des dernières années³⁰, il y a encore place à amélioration, d'autant plus qu'en 2022, les municipalités du Kamouraska, comme partout au Québec, ne pourront plus enfouir les matières putrescibles. Outre la collecte des matières organiques, la réduction à la source est aussi une solution à adopter par l'ensemble des citoyens.

Service de sécurité incendie

Le Service inter municipal de sécurité incendie de la Ville de Saint-Pascal assure les services de sécurité incendie pour la partie centre du Kamouraska qui comprend Saint-Germain, Saint-Pascal, Kamouraska, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Sainte-Hélène-de-Kamouraska et Saint-Philippe-de-Néri.

Transports et déplacements

Réseau de routes et sentiers

Dans les milieux ruraux, les citoyens se déplacent majoritairement en automobile pour vaquer à leurs occupations. Sauf à quelques endroits, les routes de Saint-Germain sont en bon état (voir Volet social, p.20).

Le sentier du Cabouron est maintenant entretenu par l'organisme Parc Bas-Saint-Laurent. Ce sentier est de plus en plus fréquenté et très apprécié des citoyens d'ici et d'ailleurs. Des bornes géo référencées sont installées dans le sentier. L'ouverture du Chalet des Cabourons amène également un dynamisme et de nouveaux services aux marcheurs et aux visiteurs.

De plus, on constate une augmentation de cyclistes, le vélotourisme étant de plus en plus populaire dans la région. La Route des Navigateurs (132) est très fréquentée par cette clientèle, notamment en raison de la vue panoramique. Le décor champêtre du rang Mississippi est aussi connu des amateurs de vélo. Pour le moment, en dépit des efforts de sensibilisation sur le territoire quant au partage de la route, les comportements des marcheurs, des cyclistes ainsi que ceux des automobilistes demeurent à améliorer.

Transport adapté, collectif, covoiturage et déplacements actifs

La MRC de Kamouraska délègue à l'organisme [TRANS-APTE INC.](#) la responsabilité de l'organisation, de la gestion et du fonctionnement des services du transport adapté et du transport collectif sur le territoire des municipalités participantes.

Le transport collectif s'intègre aux divers trajets de l'offre de service du transport adapté. Un horaire du transport collectif intégré (TCI) est donc établi du lundi au vendredi. Les utilisateurs se rendant aux points d'embarquement désignés entre La Pocatière et Saint-Pascal n'ont pas à se procurer une carte de membre ni à réserver leurs transports à l'avance. Les utilisateurs à l'extérieur de cette route (provenant d'autres municipalités et/ou possédant une carte de membre) doivent réserver leurs transports 24 h à l'avance auprès de la répartitrice en poste dans les délais prévus. Aucun service n'est offert la fin de semaine.

Il est indiqué dans le [Volet économique](#) que plus de 100 citoyens se déplacent à l'extérieur de Saint-Germain pour le travail. De ce nombre, 80 se déplacent à l'intérieur de la MRC et 25 se rendent à l'extérieur du Kamouraska pour le travail. Selon les données du recensement 2016, le principal mode de transport pour les déplacements est l'automobile (96 %) et quelques déplacements à pied. De plus, la totalité des automobilistes sont des conducteurs et non des passagers³¹. Ces données sont soumises à différents facteurs comme le changement de lieu de travail ou du mode de transport. Il est difficile de connaître le nombre exact de personnes qui pratiquent le covoiturage, de façon ponctuelle ou habituelle. Tout de même, plusieurs façons d'encourager le covoiturage et les déplacements actifs existent un peu partout dans le monde. Les réseaux sociaux sont d'ailleurs de bons moyens de communication pour faciliter ces modes de transport. Il existe également des plateformes Internet telles que covoiturage.ca. L'utilisateur peut ainsi trouver un trajet ou offrir un trajet, en tant que conducteur. Ces différents moyens pourraient contribuer à favoriser le covoiturage pour les citoyens de Saint-Germain et ainsi réduire la production de gaz à effet de serre.

Les faits saillants et les défis

Faits saillants

- Présence de nombreux marais côtiers;
- Points de vue panoramique et paysages agricoles;
- Garde-mangers naturels : le fleuve et les ressources côtières, la qualité des sols et la forêt;
- Bon entretien du sentier du Cabouron;
- Couvert forestier près du seuil minimal;
- Augmentation de l'achalandage touristique, particulièrement à la plage et dans les rangs (cyclotourisme);
- Inconstance de la qualité de l'eau potable;
- Utilisation des pesticides et herbicides;
- Expérimentations visant l'amélioration des pratiques culturales.

Défis

- Une eau de qualité; §
- La sauvegarde de la plage et l'encadrement des activités touristiques;
- La conservation des boisés et des petits milieux humides;
- La santé et la sécurité environnementales liées aux pratiques agricoles.

§ Il est possible de retrouver des enjeux déjà présents dans le volet social.

Résumé des faits saillants et défis

Volet économique

Faits saillants

- L'Indice de vitalité économique positif;
- Plusieurs petites entreprises à Saint-Germain;
- Le Cirque et les petites entreprises de la Pointe-Sèche ;
- Diversité des types de productions agricoles;
- Fermes maraîchères biologiques;
- Le Bottin des ressources;
- La Coop des champs et le Chalet des Cabourons.

Défis

- Le soutien aux entreprises en démarrage;
- L'utilisation et l'entretien optimaux des bâtiments faisant partie du « bien commun » du village;
- L'augmentation de la population.

Volet social

Faits saillants

- Augmentation et rajeunissement de la population;
- Augmentation du niveau de scolarité;
- Forte augmentation de la valeur des maisons;
- Présence de deux pôles de revenus: 16 % des ménages ont un revenu annuel inférieur à 20 000\$ et 20% ont un revenu supérieur à 100,000\$;
- Difficulté d'accès à Internet haute vitesse de façon usuelle à certains endroits de la municipalité;
- Rénovations et améliorations de certains lieux et équipements de loisir;
- Obstacles à la communication au sein de la communauté;
- Cohésion sociale;
- Relève engagée envers sa communauté.

Défis

- L'accessibilité physique et économique des maisons;
- Une gestion municipale participative;
- Une politique de la famille et des aînés;
- Une eau de qualité;
- L'accessibilité à l'Internet haute vitesse;
- La préservation des petits patrimoines, des paysages, des boisés et des milieux humides.

Volet environnement physique et protection des ressources naturelles

Faits saillants

- Présence de nombreux marais côtiers;
- Points de vue panoramique et paysages agricoles;
- Garde-mangers naturels : le fleuve et les ressources côtières, la qualité des sols et la forêt;
- Bon entretien du sentier du Cabouron;
- Couvert forestier près du seuil minimal;
- Augmentation de l'achalandage touristique, particulièrement à la plage et dans les rangs (cyclotourisme);
- Inconstance de la qualité de l'eau potable;
- Utilisation des pesticides et herbicides;
- Expérimentations visant l'amélioration des pratiques culturales.

Défis

- Une eau de qualité;**
- La sauvegarde de la plage et l'encadrement des activités touristiques;
- La conservation des boisés et des petits milieux humides;
- La santé et la sécurité environnementales liées aux pratiques agricoles.

** Il est possible de retrouver un ou des défis déjà présents dans le volet social.

Références

- 1-MAMH, Indice de vitalité économique du Bas Saint-Laurent 2016.
https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/developpement_territorial/indice_developpement/D_R_01_localites.pdf, Page consultée le 12 janvier 2020
- 2-Institut de la statistique du Québec (2018) *Indice de vitalité économique des territoires. Bulletin d'analyse, Édition 2018*, p.42.<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-danalyse-indice-de-vitalite-economique-des-territoires-edition-2018.pdf>, Page consultée le 5 mars 2020
- 3-Statistique Canada. 2017. Saint-Germain, PE [Subdivision de recensement], Québec et Kamouraska, MRC [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017.<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>, Page consultée le 10 février 2020
- 4-Statistique Canada. 2017. Saint-Germain, PE [Subdivision de recensement], Québec et Kamouraska, MRC [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>, Page consultée le 10 février 2020
- 5-Municipalité de Saint-Germain de Kamouraska (2015-2016) *Bottin des ressources*.
<https://www.munsaintgermain.ca/pages/bottin-des-ressources>, Page consultée le 15 janvier 2020.
- 6-Corporation de l'industrie touristique du Québec (2019) Info CITQ, *Nouveau règlement en vigueur le 1 mai 2020*, 16-4, <https://citq.qc.ca/infolettre-infocitq/decembre2019/index.html>, Page consultée le 10 janvier 2020
- 7-Fédération québécoise des municipalités (2020) *Projet de loi 67 et location court terme de type Airbnb*.
<https://www.quebecmunicipal.qc.ca/index.asp?module=articles&action=details&id=118128&src=b>. Page consultée le 15 décembre 2020.
- 8-Sanscartier, Renaud et LeBreton, Marcel (2019) *Les retombées économiques de l'industrie agroalimentaire québécoise en 2017*, Éco Ressources, février 2019, page 4
https://www.upa.qc.ca/wp-content/uploads/filebase/fr/UPA_Retombees-economiques.pdf
- 9-MRC de Kamouraska (2015) Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Kamouraska, page 11. http://www.mrckamouraska.com/documentation/PDZA_VF.pdf
- 10-Fiola, Hugues (2019) *Portrait agroalimentaire de la MRC de Kamouraska*, p. 4, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/bas-saint-laurent/ED_portrait_BSL_Kamouraska_MAPAQ.pdf?1595880650.
Page consultée le 25 janvier 2021
- 11-Fiola, Hugues (2019) *Portrait agroalimentaire de la MRC de Kamouraska*, p.5. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/bas-saint-laurent/ED_portrait_BSL_Kamouraska_MAPAQ.pdf?1595880650. Page consultée le 25 janvier 2021

12-Bouchard, Roméo et Laplante, Michèle (2018) *L'écho de Saint-Germain, no spécial du 125^e. Le nouveau visage de Saint-Germain*. Document inédit.

13-Statistique Canada. 2017. Saint-Germain, PE [Subdivision de recensement], Québec et Kamouraska, MRC [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017.

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2414045&Geo2=CD&Code2=2414&SearchText=Saint-Germain&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1&type=0> Page consultée le 25 janvier 2021

14 -Institut de la statistique du Québec (2021) Soldes migratoires avec chacune des régions administratives selon le grand groupe d'âge, MRC du Québec (classées par régions administratives), 2001-2002 à 2019-2020, https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internes-municipalites-regionales-de-comte-mrc-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri_annee=2643&tri_tertr=0&tri_ages=25, Page consultée le 17 janvier 2021

15-Statistique Canada. 2017. Saint-Germain, PE [Subdivision de recensement], Québec et Kamouraska, MRC [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017.

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>, Page consultée le 25 mai 2020

16-Équipe surveillance, Direction de la santé publique. CISSS du Bas Saint-Laurent (2020) *RLS de Kamouraska, fiche socio-sanitaire*, Juillet 2020.

https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/fichier/fiche_mrc_kamouraska_2020.pdf.

Page consultée le 15 décembre 2020

17-CISSS BSL (2018) *Portrait des personnes âgées au Kamouraska*, https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/eqsurv_portrait_aines_kamouraska.pdf. Page consultée le 6 janvier 2020

18-Bussières, Renaud (2018) Saint-Germain tricoté serré, dans *Dessiner Saint-Germain, un village envisage son avenir*, p. 17 à 25. Saint-Germain : Jacinthe Thiboutot, Comité du 125^e de Saint-Germain.

19-Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, *Installations municipales de distribution d'eau potable*, 18 janvier 2021,

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/distribution/resultats.asp>. Page consultée le 20 janvier 2021

20-Bouchard, Roméo (2018) Saint-Germain, communauté démocratique écoresponsable, dans *Dessiner Saint-Germain, un village envisage son avenir*, p. 26 à 33. Saint-Germain : Jacinthe Thiboutot, Comité du 125^e de Saint-Germain.

21-Thiboutot, Jacinthe (2018) *La Run de lait. Récit en développement*. Comité du 125^e. Document inédit.

<https://www.munsaintgermain.ca/pages/la-run-de-lait>. Page consultée le 25 novembre 2019.

22-Municipalité de Saint-Germain (2016) *Un brin d'histoire*. <https://www.munsaintgermain.ca/pages/un-brin-dhistoire>. Page consultée le 25 novembre 2019.

23-Martin, Paul-Louis (2018) Paysage et mémoire. L'avenir du paysage de Saint-Germain, dans *Dessiner Saint-Germain, un village envisage son avenir*, p. 61 à 65. Saint-Germain : Jacinthe Thiboutot, Comité du 125^e de Saint-Germain.

24-MRC de Kamouraska (2016) Schéma d'aménagement et de développement révisé. De 2^e remplacement. <https://www.mrckamouraska.com/documentation/1%20Document%20principal%20chapitres%201%20a%2017.pdf>. Page consultée le 2 décembre 2019.

25-Nicolas Gagnon (2017) *Le Kamouraska*. Québec : Les Éditions Gide. p.12

26-Paulin, Clotilde (2018) Une agriculture vivrière, le choix d'un village, dans *Dessiner Saint-Germain, un village envisage son avenir*, p. 66 à 73. Saint-Germain : Jacinthe Thiboutot, Comité du 125^e de Saint-Germain.

27-Friesinger, Stéphanie (2018) Changements climatiques. Vers des solutions à venir pour protéger nos côtes, dans *Dessiner Saint-Germain, un village envisage son avenir*, p. 47 à 58. Saint-Germain : Jacinthe Thiboutot, Comité du 125^e de Saint-Germain.

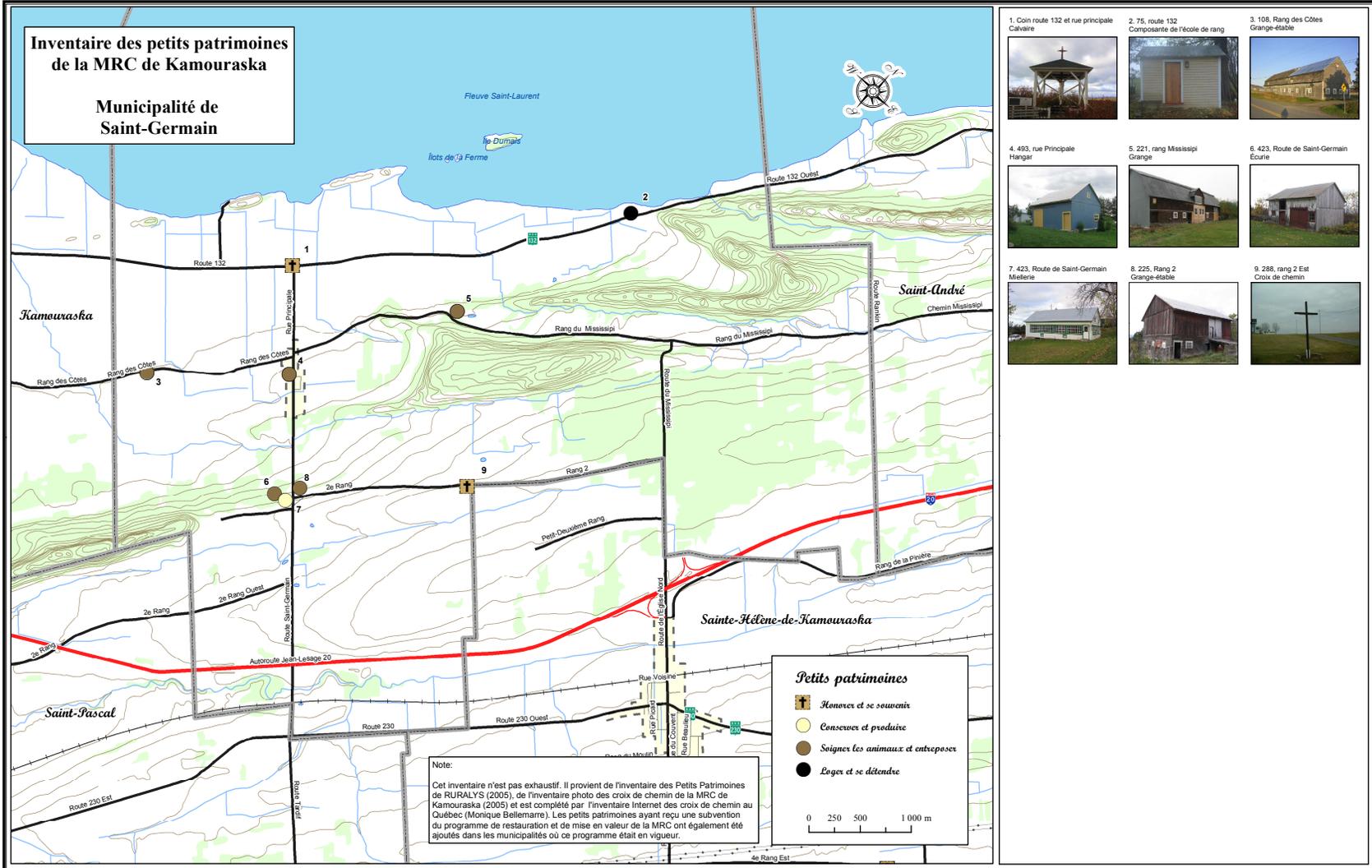
28-Organisme de bassins versants de Kamouraska, l'Islet et Rivière-du-Loup, *Milieux humides*, <https://www.obakir.qc.ca/table-de-concertation/milieux-humides/>. Page consultée le 25 janvier 2021

29-MRC de Kamouraska (2016) Schéma d'aménagement et de développement révisé. De 2^e remplacement, Le Document complémentaire, Chapitre 19.5 « Dispositions relatives aux activités forestières », page 37 <http://www.mrckamouraska.com/documentation/4 Document complementaire chapitre19.pdf> Page consultée le 2 décembre 2019.

30-Gendron, Stéphanie (Janvier 2020) Le bac brun : Kamouraska envoie le tiers des matières attendues, *Le Placoteux*, <https://leplacoteux.com/2020/01/bac-brun-le-kamouraska-envoie-le-tiers-des-matieres-attendues/> Page consultée le 8 septembre 2020

31-Statistique Canada. 2017. Saint-Germain, PE [Subdivision de recensement], Québec et Kamouraska, MRC [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>, Page consultée le 10 novembre 2020).

Annexe 1. Les petits patrimoines de Saint-Germain



Annexe 2-Terres agricoles et terre agricole dévalorisée à Saint-Germain

